

Délibération N°2026.034 LUNDI 28 SEPTEMBRE A 18H30

**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Anthony LENGLET, en suite de convocation en date du 21 septembre 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. Anthony LENGLET, Mme Corinne LEFRANC, M. Maxime GOUBET, Mme Pascale BINET, Mme Julie VERLEENE, M. Nicolas FROMENT, Mme Apolline MARETTE, M. Benoît LIENARD, Mme Charline SCAILLIEREZ, M. Gaëtan AMEELE, Mme Dominique KOLACZYK.

Étaient représentés : M. Maxime BOUTIFLAT par M. GOUBET ; Mme Marie MAFRANS par Mme LEFRANC ; M. Teddy LABBENS par Mme VERLEENE ; M. Georges LAMBECQ par Mme KOLACZYK.

Secrétaire de séance : M. Nicolas FROMENT.

Objet : Demande de fonds de concours « Renaturation » auprès de la Communauté Urbaine d'Arras – Projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les éléments suivants :

Le réchauffement climatique se traduit depuis plusieurs années par des épisodes de canicule de plus en plus fréquents et intenses, comme l'a encore illustré la vague de chaleur de juin 2026, qui a contraint la commune à reloger les élèves de l'école élémentaire dans des salles communales plus fraîches. Face à ce constat, la Commune d'Athies a engagé un projet global de rénovation énergétique de l'école élémentaire, comprenant notamment l'installation de systèmes de climatisation dans l'ensemble des salles de classe, dans le cadre du dispositif national Plan Urgence Canicule Édurénov porté par la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE 62).

Le présent projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire s'inscrit pleinement dans cette démarche globale d'adaptation du bâtiment scolaire aux fortes chaleurs. Il consiste en la création de jardinières permettant d'offrir des espaces ombragés et rafraîchis, afin de limiter les îlots de chaleur au sein de la cour et de préserver le bien-être et la santé des enfants comme du personnel enseignant et communal durant les mois les plus chauds.

Le coût total des travaux de végétalisation de la cour est estimé à 10 060,00 € HT. La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) propose, dans le cadre de son dispositif de fonds de concours « Renaturation », de soutenir ce type de projet à hauteur de 40 % du coût total HT.

Il est ainsi proposé de solliciter auprès de la Communauté Urbaine d'Arras l'attribution d'un fonds de concours « Renaturation » à hauteur de 4 024,00 € HT, la part restant à la charge de la commune, soit 6 036,00 € HT, étant financée sur les crédits d'investissement inscrits au budget primitif 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5215-26 relatif aux fonds de concours versés par les communautés urbaines à leurs communes membres,

Vu le dispositif de fonds de concours « Renaturation » institué par la Communauté Urbaine d'Arras,

Vu le budget primitif 2026 de la Commune d'Athies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire, pour un montant de travaux estimé à 10 060,00 € HT ;

- SOLLICITE auprès de la Communauté Urbaine d'Arras l'attribution d'un fonds de concours « Renaturation » à hauteur de 4 024,00 € HT, soit 40 % du coût total HT du projet ;

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet, ainsi arrêté :

Coût total des travaux HT	10 060,00 €
Fonds de concours CUA « Renaturation » (40 %)	4 024,00 €
Part communale (crédits d'investissement — budget primitif 2026)	6 036,00 €

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter cette subvention auprès de la Communauté Urbaine d'Arras et à signer tout document afférent à cette demande ;

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 de la commune.

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Anthony LENGLET

Nicolas FROMENT



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Nicolas FROMENT.